

Auteur: Turquie

Commission: Sommet UE sur les Risques et la Sécurité Civile

Problématique: “Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles et industrielles/humaines ?”

La Turquie, pays pont entre l'Europe et l'Asie, occupe une position géostratégique cruciale. Avec sa capitale Ankara, la Turquie partage ses frontières avec huit pays, dont la Grèce et la Bulgarie à l'ouest, l'Iran et l'Irak à l'est, et la Syrie au sud. Forte d'une population d'environ 85 millions d'habitants, la Turquie est une république démocratique dirigée par le président Recep Tayyip Erdoğan depuis 2014.

Membre associé de l'Union européenne depuis 1963 et candidat à l'adhésion depuis 1987, la Turquie entretient des relations complexes avec l'UE, notamment en raison de différends politiques et territoriaux. Bien que non membre de l'espace Schengen, la Turquie a joué un rôle crucial dans la crise migratoire en accueillant des millions de réfugiés syriens et en fournissant une aide humanitaire dans la région.

La Turquie est située dans une région géographiquement complexe, exposée à une variété de risques naturels tels que les séismes, les inondations, les glissements de terrain et les incendies de forêt. En tant que telle, la Turquie peut apporter une perspective unique sur la gestion des risques multiples et la nécessité d'une coordination efficace pour répondre à ces menaces diverses.

La croissance urbaine et industrielle entraîne une pollution de l'air, de l'eau et du sol, nuisible à la santé publique et à l'équilibre écologique. La Turquie doit donc s'atteler à une gestion rigoureuse des risques industriels et à des politiques de contrôle de la pollution pour assurer la sécurité des citoyens et la préservation de l'environnement.

La Turquie est confrontée à une crise migratoire majeure en raison de sa proximité avec des zones de conflit telles que la Syrie. L'accueil d'un grand nombre de réfugiés pose des défis humanitaires et socio-économiques complexes, nécessitant une réponse coordonnée pour répondre à leurs besoins tout en préservant la cohésion sociale et la sécurité nationale.

Participation à la Coopération Régionale : La Turquie est engagée dans plusieurs initiatives de coopération régionale en matière de sécurité civile, telles que le Mécanisme de Protection Civile de l'UE et l'Organisation de Coopération de la Mer Noire. Elle a également soutenu des initiatives régionales de coopération, telles que le Programme de prévention des catastrophes naturelles en Europe du Sud-Est (SEE), qui vise à renforcer la capacité des pays de la région à faire face aux risques naturels. Une coordination étroite avec l'UE et d'autres partenaires régionaux est essentielle pour promouvoir la synergie et maximiser l'efficacité des efforts de sécurité civile.

De plus, notre pays est engagé dans plusieurs traités internationaux, tels que la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), le Protocole de Kyoto, et la Convention de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes.

Pour relever ces défis, nous proposons les solutions suivantes : renforcer la coordination et la coopération entre les États membres de l'UE en établissant des mécanismes de partage d'informations et de bonnes pratiques. Investir davantage dans la prévention et la préparation aux catastrophes, en mettant l'accent sur l'élaboration de plans d'action nationaux et régionaux complets. Établir un fonds européen de solidarité pour aider les États membres les plus touchés par les catastrophes à faire face aux coûts de reconstruction et de réhabilitation. Promouvoir la recherche et le développement de nouvelles technologies pour améliorer la détection précoce des catastrophes et renforcer la résilience des infrastructures critiques.

En ce qui concerne de nouvelles solutions et des projets concrets, la Turquie pourrait envisager d'intensifier ses efforts dans les domaines suivants : Renforcement des infrastructures de prévention. A savoir investir dans des infrastructures résilientes aux catastrophes, telles que des systèmes d'alerte précoce, des digues et des structures de protection contre les glissements de terrain, peut contribuer à réduire les dommages causés par les catastrophes naturelles. Amélioration de la coordination internationale, il faudrait renforcer les mécanismes de coordination et de coopération internationale, notamment en établissant des partenariats régionaux et en participant à des exercices conjoints, peut améliorer la capacité de la Turquie à faire face aux catastrophes transfrontalières. Il faudrait faire recours à la sensibilisation et l'éducation. Promouvoir la sensibilisation du public aux risques de catastrophes et fournir une éducation sur la préparation aux catastrophes peuvent aider à réduire les impacts négatifs des catastrophes en renforçant la résilience des communautés.

En conclusion, la Turquie, en tant que membre associé de l'Union européenne et acteur clé dans la région, propose des solutions concrètes pour renforcer la sécurité civile européenne. Engagée dans la coopération régionale et internationale, la Turquie soutient des initiatives telles que le Mécanisme de Protection Civile de l'UE et participe à des traités internationaux pertinents. Sa position reste globalement europhile, mettant en avant la nécessité d'une approche collaborative pour faire face aux défis communs en matière de sécurité civile.